

**Extrait du Registre des Délibérations
du Bureau du Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes
de la Vallée de la Sauer**

Nombre de membres : 17

Séance du 4 septembre 2000

sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 15

MM. LOGEL, HAAS, WITTMER, SCHLOSSER, SIBLER, NEUHARD, PREVOT,
ATZENHOFFER, MEYER-KUHN, ISEL, WINLING, BABILON, WEISBECKER,
Mmes WEISS, CABIROL

Absents :

M. GOETZ, - excusé
M. RUSTENHOLZ

DEL. N° 43/2000

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHÉ NEGOCIE DE CONTRÔLE TECHNIQUE DU CENTRE D'ANIMATION ET DE DÉCOUVERTE TRANSFRONTALIER DU FLECKENSTEIN

Le président informe le bureau qu'il a engagé une consultation par appel à la concurrence par envoi de courrier et publication (Affiches Alsace-Lorraine) lancé le 11 juillet.

- VU la délibération du 9 mars 1998 du Conseil Communautaire, donnant délégation au bureau
- VU la délibération du 28 juin 1999 du Conseil Communautaire, approuvant la mise en œuvre du projet de centre d'animation et de découverte transfrontalier « pôle des générations futures »

le Bureau, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- ***de retenir le candidat APAVE pour un montant de 80 000 F HT pour la mission de contrôle technique du Centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein***



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 5 septembre 2000
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982



Le Président,
Bernard LOGEL

A stylized handwritten signature in black ink.